

# Les dix obstacles à lever avant de rouvrir les établissements scolaires

Nettoyage, masques, distance à respecter entre élèves, bus scolaires : le conseil scientifique a dressé, ce week-end, une longue liste de recommandations avant la réouverture des classes, à partir du 11 mai. L'inquiétude monte parmi les maires, les enseignants, les parents d'élèves. Quant aux chefs d'établissement, ils parlent d'une « mission impossible ».



**Par Marie-Christine Corbier**

Dans un avis publié samedi soir, le conseil scientifique a indiqué avoir « *pris acte de la décision politique* » de rouvrir écoles, collèges et lycées à partir du 11 mai. Tout en affirmant être opposé à cette réouverture, il liste, dans une note complémentaire, une série de recommandations préalables à cette remise en route. « *Nous avons la base pour l'élaboration du protocole sanitaire annoncé pour donner un cadre sûr au déconfinement scolaire* », a commenté samedi soir, sur Twitter, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. De nombreux obstacles restent toutefois à lever. Tour d'horizon en dix points.

## 1 - Le nettoyage « minutieux »

Le conseil scientifique recommande un nettoyage des salles de classe et des parties communes, « *plusieurs fois par jour* » avec des « *produits adéquats* ». Certains maires craignent de ne pas avoir le personnel ou les prestataires suffisants pour ce « *nettoyage minutieux* » qu'avait aussi réclamé l'Association des maires de France (AMF).

## 2 - Le manque de points d'eau

Y aura-t-il assez de toilettes et de lavabos dans les écoles ? Dans 25 % des écoles et 22 % des collèges et lycées, le nombre de points d'eau est insuffisant, pointait récemment une enquête de l'Observatoire de la sécurité des établissements. A Nice, le maire LR Christian Estrosi dit avoir engagé des travaux dans les sanitaires des écoles pour anticiper la reprise du 11 mai. Mais c'est loin d'être le cas partout.

## 3 - Les masques

Le conseil scientifique recommande le port du masque obligatoire « *par les personnels des établissements scolaires et par tous les enfants à partir du collège* ». Pour ceux de maternelle, il est « *impossible* ». Pour les élèves de primaire, tout dépendra de leur bonne compréhension. Il sera « *très compliqué de demander à un enfant de 10 ans ou 11 ans de porter un masque toute la journée* », admettait vendredi le ministre de la Santé, Olivier Véran. D'autres questions se posent : qui fournira les masques ? Seront-ils gratuits ?

Concernant les tests, que les syndicats d'enseignants voulaient « *massifs* », le conseil scientifique considère que cela n'est « *pas envisageable* », car un dépistage massif des élèves et des adultes des établissements scolaires « *concernerait plus de 14 millions de personnes et devrait être renouvelé régulièrement (tous les 5-7 jours)* ». En revanche, en cas de symptômes, l'enfant devra réaliser un test de dépistage avant de pouvoir retourner à l'école.

## 4 - Le « brassage » des élèves

Ecoles, collèges et lycées devront respecter « *au moins* » un mètre entre les tables, selon le conseil scientifique. La même distance s'impose dans les couloirs et les escaliers. « *Le médecin du travail doit s'assurer que les mesures barrières sont strictement respectées sur le lieu de travail* », affirme encore le conseil. « *La préconisation a beaucoup fait sourire, confie Jean-Rémi Girard, président du syndicat Snalc. Le nombre de médecins scolaires est tellement ridicule qu'on ne voit pas comment cela pourrait être appliqué.* »

En cas d'espace insuffisant, les experts suggèrent d'ouvrir les établissements « *au rythme auquel ils peuvent accueillir les enfants dans de bonnes conditions sanitaires* », à savoir un jour sur deux, une semaine sur deux ou par demi-journées.

Les temps de récréation devront aussi « être adaptés à cette stratégie de non-brassage des élèves ».

## **5 - L'école... pour y faire quoi ?**

Le rythme d'accueil des enfants doit, selon le conseil scientifique, « avant tout dépendre du programme scolaire ». Jean-Michel Blanquer a seulement précisé que le but n'était « pas de finir le programme », mais celui de la « socialisation ». « La question n'est pas tant de savoir quand ni comment mais pour quoi faire », insiste Rodrigo Arenas, président de la FCPE, principale fédération de parents d'élèves.

## **6 - Le volontariat**

Le retour à l'école se fera « sur la base du volontariat » pour les élèves, mais « pas pour les enseignants », a souligné jeudi l'Elysée. « Il n'est pas question qu'un professeur se mette en danger en sortant du confinement », avait toutefois affirmé auparavant Jean-Michel Blanquer. Après la publication de l'avis du conseil scientifique, l'inquiétude des syndicats d'enseignants redouble d'intensité. « La santé des élèves et des adultes ne doit pas se jouer à la roulette russe de l'agenda politique », a réagi Sophie Vénéitay, secrétaire générale adjointe du SNES-FSU, principal syndicat d'enseignants du secondaire pour lequel « la date du 11 mai est largement prématurée ». Tandis que le Snalc a réclamé avec virulence « que l'avis du conseil scientifique soit suivi, et que le gouvernement annonce au plus vite que les écoles, collèges et lycées resteront fermés jusqu'en septembre ». Les syndicats ont tous en tête la question du droit de retrait, qui se posera aussi pour les agents des collectivités. Certains syndicats ont prévu de déposer un préavis de grève préventif.

## **7 - La taille des classes**

Le conseil scientifique ne dit rien de la proposition de Jean-Michel Blanquer de mettre en place des groupes de quinze élèves par classe. Mais, de fait, si l'espacement d'un mètre ne peut être respecté, il pourrait y avoir moins de quinze élèves par classe. Ce chiffre avait d'ailleurs été jugé « trop élevé », par le rapport piloté par le sénateur LR Jacques Gersperrin publié en fin de semaine dernière. Pour les chefs d'établissement, les contraintes paraissent énormes : « Déjà une à une, les préconisations du conseil scientifique pour rouvrir les établissements scolaires, c'est extrêmement compliqué. Mais toutes ensemble, c'est mission impossible », a réagi dimanche Philippe Vincent, secrétaire général du SNPDEN, principal syndicat de chefs d'établissement, sur Europe 1.

## **8 - Les locaux à trouver**

Devant les députés, le 21 avril, Jean-Michel Blanquer a proposé aux communes « d'avoir des activités sportives, en gymnase ou en parc ». Les élèves

seraient donc : soit en enseignement à distance, soit en classe, soit à l'étude si leur établissement le permet, soit dans des activités périscolaires au sein d'un nouveau programme « sport, santé, civisme et culture ». Dans ce dernier cas, les communes devront trouver des gymnases ou des salles, et mettre à disposition des personnels. Elles regrettaient la semaine dernière ne pas avoir été associées aux décisions.

## **9 - Le déjeuner en classe**

Il faudra, « *si possible* », « *que les enfants mangent dans la salle de classe à leur table* », préconise le conseil scientifique. Sans dire qui nettoiera ensuite les tables. Dans les transports scolaires, « *une multiplication de l'offre devrait permettre de réduire la densité des élèves* », suggèrent les scientifiques. « *Faut-il un enfant par siège ? Ou qu'ils soient assis en quinconce ?* » s'interroge le sénateur LR Jacques Groperrin. *Les régions ont besoin d'informations complémentaires. Tout cela donne un sentiment d'amateurisme.* » S'il faut dédoubler les bus, cela signifie aussi des charges financières supplémentaires pour les collectivités et trouver les bus en question.

## **10 - La gestion des attroupements**

« *L'accueil des enfants les plus petits devra être organisé de façon à ce qu'il n'y ait pas d'attroupement de parents à l'entrée de l'établissement scolaire* », estime le conseil scientifique. Des directeurs d'école réfléchissent déjà à un fléchage au sol, mais encore faudra-t-il des adultes disponibles pour le faire respecter.

-----